

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : ____/____/____

Dossier complet le : ____/____/____

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

Construction de 13 Villas & 12 maisons jumelées sur les parcelles AE342, AE343 et AE345 de la commune de Matoury.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Le clos de la cotonnière

Raison sociale

SCCV Le clos de la cotonnière

N° SIRET

9 1 0 2 9 3 4 4 8 0 0 0 1 5

Type de société (SA, SCI...)

SCCV

Représentant de la personne morale : Madame

Nom

TESSIER

Monsieur

Prénom(s)

Michel

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
44. d) 47. b)	Le projet prévoit la mise en place de deux aires de jeux pour enfants. Le projet prévoit le déboisement d'une surface de 1,38 hectare. Rubriques IOTA : 2.1.5.0

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en :

-la création de 25 logements composé de 13 Villas & 12 maisons jumelées de type T4.

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour but de construire 13 Villas & 12 maisons jumelées dans la commune de Matoury pour contribuer à la nécessité annuel de nouveaux logements sur la Guyane et plus particulièrement sur l'île de Cayenne.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

La phase travaux se déroulera en plusieurs phases :

- le déboisement sur 1,38 ha,
- les terrassements et réseaux profonds (eaux usées et eaux pluviales),
- la construction des bâtiments,
- la finition de la voirie et des réseaux.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Dans sa phase exploitation les réseaux d'éclairage, d'eaux pluviales et usées interne à la parcelle seront gérés par le maître d'ouvrage.

Pour le réseaux électriques, eau potable et télécom, les réseaux seront gérés par les concessionnaires jusqu'au dispositif de comptage ou dernière chambre pour le télécom. Les réseaux après comptage ou après la dernière chambre sont gérés par le maître d'ouvrage.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

- ① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis la déclaration loi sur l'eau.

Le projet a reçu un avis favorable du SPANC de la CACL pour l'assainissement des eaux usées.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface parcellaire	14 712 m ²
Surface boisée à déboiser	13 668 m ²
Surface plancher / Emprise au sol	2 518 m ² / 3 364 m ²
Surface aire de jeux	214 m ²
Nombre place de stationnement public	14

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d’implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l’outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l’environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d’intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d’une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRI de la commune de Matoury a été approuvé le 25 juillet 2001. Une révision de ce PPRI est en cours.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La parcelle est concerné par le PPRI et TRI par débordement moyen. Les surfaces concernées sont d'environ 161 m ² en aléa faible et précaution pour le PPRI et de 62 m ² pour le TRI débordement moyen.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un équilibre déblai/remblai est recherché mais il n'est jamais parfait. Dans tous les cas, il est nécessaire de réaliser des purges des mauvais matériaux qui devront être évacués.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un équilibre déblai/remblai est recherché mais il n'est jamais parfait.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet utilisera la terre végétale présente sur site pour les plantations et fera appel à des matériaux de carrières pour les besoins en remblai.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La parcelle sera déboisée sur 1,36 hectares. L'impact sera limité du fait de la présence d'urbanisation sur tous les pourtours du projet. Le projet prévoit d'imperméabiliser la parcelle à environ 50%.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est concerné par les aléas faibles et précaution du PPRi (161 m ²) et par la zone inférieure à 50cm du TRI par débordement moyen (62 m ²). A l'échelle du projet, le volume en zone inondable sera conservé.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet peut être sources de gîtes larvaires, un CCTP et un suivi des travaux est imposé aux entreprises par le maître d'ouvrage et le maître d'oeuvre afin de veiller aux risques sanitaires.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans le cas où l'épidémie COVID serait toujours d'actualité durant les travaux, des mesures seront prises dès l'appel d'offres pour concilier les travaux et gestes des barrières.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, il y aura un flux d'engins de chantier. En phase d'exploitation les allers et venues des habitants engendreront des flux de déplacements supplémentaires.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, le projet sera source de bruit dû engins de chantier (pelle, compacteur, camions, etc) mais les entreprises devront respecter les législations en vigueur sur le sujet.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase exploitation le projet sera source de bruit selon les horaires de sortie des habitants.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier du compactage est nécessaire à la bonne mise en oeuvre des matériaux. Il est source de vibration mais sur une aire restreinte autour de l'engin de compactage.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Afin de respecter la réglementation un éclairage sera mis en place notamment au niveau du parking et des logements. Les seuils de luminosité en fonction des heures de la nuit seront respectés.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La route de la Cotonnière dispose d'un éclairage urbain le long de la voirie.
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre des rejets pluviaux et eaux usées. Les eaux usées seront traitées et envoyées dans le réseau pluvial de l'opération.
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux de pluie seront collectées et la majorité transitera par un bassin de rétention avant d'être rejeté à l'exutoire actuel.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit d'implanter un système d'assainissement TRICEL du type FR 6/4 000 pour chaque logement. Le SPANC de la CACL a validé le projet.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera des déchets non dangereux liés aux travaux et à l'exploitation. En phase travaux, les cahier des charges des entreprises prévoiront la mise en oeuvre de bennes à ordures et tri des déchets. En phase exploitation, l'aménagement sera muni de poubelles et un ramassage régulier des déchets sera effectué au même rythme que les quartiers alentours.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Une déclaration loi sur l'eau sera déposée à la suite de l'examen au cas par cas présentant les dispositions prises vis à vis des impacts hydrauliques avec notamment le dimensionnement de l'ouvrage de rétention des eaux.

Afin de minimiser le ruissellement, les places de stationnements (hors place PMR) seront en evergreen et environ 50% de la surface de la parcelle sera des espaces verts.

Lors de la réalisation de la phase AVP, le projet sera calé finement en 3D et le bassin dimensionné par la méthode des pluies. Pour la phase cas par cas et PC, le ratio du schéma directeur EP en cours de la CACL a été utilisé, à savoir 120 l/m² imperméabilisé soit environ 730m³. Un positionnement en point bas du bassin de rétention est présenté sur le plan de masse.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

En phase travaux, d'une manière générale, les entreprises auront un cahier des charges précis visant à réduire au maximum les impacts : bruit, flux de véhicules, poussière, etc. Un contrôle en cours d'exécution sera assuré. Pour limiter l'envol des poussières il sera mis en œuvre une clôture de chantier avec un géotextile. L'ensemble des eaux de ruissellement seront canalisées et passera par un dispositif de gestion des fines avant de rejoindre l'exutoire. une aire de nettoyage des roues sera mise en œuvre et les camions seront bâchés sur les voies publiques. Le bassin de rétention sera réalisé à l'issue du déforestation et décapage, dans les terrassements préliminaires. Le détail de mesures hydrauliques seront présentées dans le dossier loi sur l'eau.

En phase de fonctionnement il est prévu le recours à des ballons solaire pour l'eau chaude des maisons. les rues seront éclairées par des mats raccordés sur le réseau électrique et un trottoir sera mis en œuvre pour les piétons. le carrefour pour raccordement sur la voirie sera de type carrefour T. Il est actuellement prévu la mise en œuvre d'un STOP en sortie de résidence mais ces éléments vont être rediscutés avec la mairie lors du PC.

Chaque maison disposera d'un raccordement au réseau électrique, eau potable et télécom (fibre).

La circulation des véhicules se fera, sur la première ligne droite, à double sens et sera ensuite, sur la partie nord de l'opération, au niveau de l'anneau routier, à sens unique, dans le sens antihoraire. La mise en sens unique d'une partie de la voie permet de limiter les flux et donc de sécuriser la zone.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de la position géographique, de la surface du projet, de la prise en compte au stade du plan de masse des risques, de l'accès, de la desserte des réseaux nous pensons que le projet devrait être exempté d'évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 7-Vue d'angle du projet	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

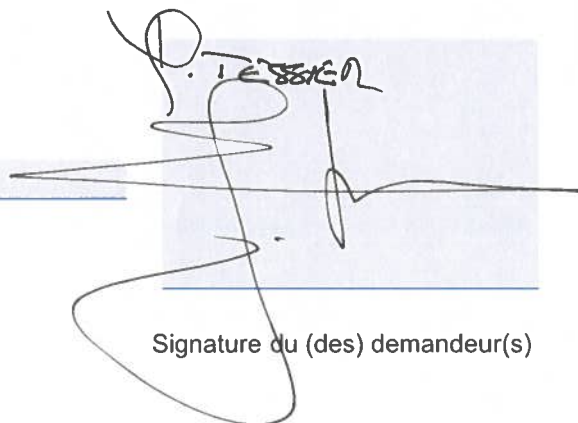
Nom TESSIER

Prénom Michel

Qualité du signataire Gérant

À Matoury

Fait le 0 9 / 0 6 / 2 0 2 3



Signature du (des) demandeur(s)